



Association  
de Science Régionale  
de Langue Française

## **Appel à candidatures pour l'organisation du colloque annuel de l'ASRDLF (période 2012-2016)**

Le colloque de l'ASRDLF est le temps fort annuel de l'activité scientifique du réseau francophone de science régionale. Au cours des dernières années, les organisateurs des colloques ont œuvré au développement de la notoriété de cette manifestation scientifique, qui accueille dorénavant environ 300 communications et comptabilise presque 400 inscrits.

Le colloque est traditionnellement organisé sur trois journées et se décompose classiquement entre sessions plénières et sessions parallèles qui se tiennent soit sur la thématique du colloque, soit sur un thème récurrent de l'association, soit encore autour de sessions spéciales proposées sur motivation de leurs organisateurs.

Le colloque participe à l'activité institutionnelle de l'association puisqu'elle y tient son conseil d'administration, son Assemblée Générale ordinaire et décerne le prix Philippe AYDALOT. Chaque colloque donne lieu à l'édition d'un numéro thématique de la RERU et la valorisation des communications dans d'autres revues (Cahiers scientifiques du transport, RTS, GES...).

Le colloque a été ou est organisé en :

- 2011 : Martinique
- 2010 : Aoste (colloque joint avec l' AISRe)
- 2009 : Clermont-Ferrand
- 2008 : Rimouski (Québec)
- 2007 : Paris (colloque joint avec l'ERSA)
- 2007 : Grenoble
- 2006 : Sfax (Tunisie)
- 2005 : Dijon

Le bureau de l'ASRDLF souhaite recueillir des candidatures pour l'organisation des colloques des années 2012- 2016. Ces candidatures devront tenir compte de la charte des colloques de l'Association.

Les équipes candidates sont invitées à manifester leur intérêt en se déclarant auprès du Président de l'ASRDLF pour le 30 avril 2010 avant 16h, en adressant par voie électronique une fiche d'intention dans laquelle sont renseignés les éléments suivants :

- Identité de l'équipe organisatrice et du (des) porteur(s) du projet ;
- Année et dates proposées ;
- Lieu du colloque (avec justification d'un cadre immobilier adapté à la manifestation) ;
- Ebauche de thématique envisagée.

Merci d'adresser votre candidature à : [torre@agroparistech.fr](mailto:torre@agroparistech.fr)  
André TORRE  
Président de l'ASRDLF  
UMR SAD-APT,  
Agro Paristech  
16, rue Claude Bernard  
F. 75231 Paris Cedex 05

## **Charte des Colloques de l'ASRDLF**

*Afin d'assurer le bon fonctionnement du colloque annuel et de garantir sa réputation scientifique, les règles suivantes sont respectées par les organisateurs du Colloque annuel de l'ASRDLF :*

- *accepter les dates prévues du colloque (avant l'été) et fournir un calendrier transparent des différentes échéances ;*
- *mettre en place un site web du colloque un an avant sa tenue ;*
- *envoyer un appel à communication au moins 9 mois avant la tenue du colloque ;*
- *former un comité scientifique ayant pour fonction de réaliser la sélection des papiers et de transmettre des remarques aux proposant, en veillant à un équilibre des genres dans sa composition ;*
- *organiser le processus de sélection des papiers en ligne sur la base de deux rapporteurs par proposition ;*
- *demander à des collègues d'organiser des sessions thématiques, sur la base d'un document écrit largement diffusé. Les papiers proposés dans ces sessions sont évalués par la même voie que les autres propositions et leur évaluation relève de la responsabilité du comité scientifique ;*
- *prévoir, en accord avec le bureau de l'Association, au moins une conférence invitée avec un chercheur de renom sur le thème du colloque ;*
- *prévoir une séance plénière autour de la remise et de la présentation du Prix Aydalot ;*
- *s'assurer que les présidents et rapporteurs éventuels des sessions du colloque possèdent une qualification scientifique (au moins des docteurs) ;*
- *mettre à la disposition des présidents ou rapporteurs des sessions des documents permettant une première évaluation ex post des papiers présentés en vue de publications ultérieures*
- *organiser un accès internet des papiers présentés lors du colloque et assurer une pérennisation de cet accès sur les années suivantes ;*
- *aider au financement des déplacements et séjours de doctorants ou jeunes chercheurs*
- *soumettre systématiquement des demandes de subvention aux institutions académiques pour mieux faire connaître le colloque ;*
- *assurer la transparence des comptes du colloque en les communiquant au Bureau ;*
- *réaliser un bilan écrit final (scientifique, moral et financier) du colloque, transmis et présenté devant le bureau et le CA de l'ASRDLF ;*
- *financer toute publication issue du colloque par les fonds du colloque ;*
- *organiser les publications issues du colloque en accord avec le bureau de l'ASRDLF et les organisateurs des sessions thématiques ;*
- *le Président de l'Association veille à l'application de ces règles de concert avec les organisateurs du colloque.*

*Paris, le 4 Mai 2009*

*Le Président André Torre au nom du Bureau de l'Association*